

Affaires extérieures et Défense nationale

[Français]

LOI SUR LA COMPRESSION DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

MESURE MODIFIANT OU ABROGEANT CERTAINES LOIS POUR FACILITER LA COMPRESSION DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor) demande à présenter le bill C-87, intitulé «Loi modifiant ou abrogeant certaines lois pour faciliter la compression des dépenses du gouvernement».

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

[Traduction]

LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ (N° 2)

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT L'ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice) demande à présenter le bill C-88, tendant à modifier la loi sur la Commission canadienne du blé (n° 2).

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

AUTORISATION AU COMITÉ PERMANENT DE SE RENDRE À WASHINGTON, D.C.

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé) propose:

Que les membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale soient autorisés à se rendre à Washington, D.C., du 10 au 12 mars 1976, relativement à l'ordre de renvoi du comité ayant trait au développement international, et que le personnel de soutien nécessaire les accompagne.

M. l'Orateur: En conformité de l'article 21(2) du Règlement, cette motion est portée, comme initiative gouvernementale, à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Je crois comprendre que les députés sont disposés à expédier la question sans débat. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, il est une chose très importante que je n'ai pu aborder pendant la période des questions et je me demande si je ne pourrais pas maintenant exprimer la grande inquiétude que suscite la chasse au phoque qui doit avoir lieu dans quelques jours. On a appris que la teinture verte utilisée pouvait être dangereuse pour les animaux et j'aimerais demander au ministre s'il peut nous dire quelles mesures seront prises à cet égard. Comme cela pourrait être dangereux pour les gens et que les instructions doivent être publiées demain dans la *Gazette du Canada*, le ministre pourrait peut-être renseigner la Chambre.

[M. Macdonald (Rosedale).]

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe a invoqué le Règlement. La parole est au ministre d'État chargé des Pêcheries.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, je m'en remets à vous pour ce qui est de la régularité de la procédure. J'ai l'intention d'aborder cette question devant le comité des pêcheries jeudi matin, je crois. Je suis bien prêt, en tout cas, à dire au député ce que contient le décret du conseil.

M. l'Orateur: Nous pourrions peut-être régler cette question à la première occasion, soit demain pendant la période des questions, ou encore le ministre pourrait faire une déclaration demain.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 3304, 3901, 3948, 3973, 4033, 4071, 4075 et 4123.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres questions soient réservées.

[Texte]

PANARCTIC OIL—L'ACHAT DE PÉTROLIERS

Question n° 3304—**M. Forrestall:**

1. Le ministre des Finances est-il au courant des déclarations faites, selon la presse, entre le 20 et le 24 octobre 1975, par le président de la Panarctic Oil, et qui indiquaient que la Panarctic Oil pourrait éventuellement acheter trois pétroliers scandinaves qui seraient affectés au transport du pétrole brut de l'Arctique vers les divers marchés?

2. Le ministre est-il au courant des données relatives à la participation du gouvernement et de ses organismes à la Panarctic Oil et, dans l'affirmative, quelle est l'importance de cette participation?

3. Le ministre a-t-il étudié quelles seraient les conséquences d'aller à l'étranger chercher ces navires, du point de vue de la viabilité à long terme de l'industrie canadienne de la construction navale, et de celui de la balance commerciale et, a) dans l'affirmative, à quelles conclusions en est-il arrivé, b) sinon, pourquoi en est-il ainsi?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Voir le Précis de procédure parlementaire de Beauchesne, 4^e édition, commentaire 171x).

GRAINS—LES FRAIS DE SURESTARIE

Question n° 3901—**M. Hnatyshyn:**

1. Quels sont les frais de surestarie des grains pour la période d'octobre 1974 à octobre 1975?

2. Pour la même période de temps, à combien s'établissent-ils pour a) les ports de la Côte ouest, b) les ports des Grands Lacs?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): En ce qui concerne le ministre responsable pour la Commission canadienne du blé: 1. La Commission canadienne du blé a acquitté des frais de surestarie de \$14,234,858.47 pendant la période allant d'octobre 1974 à octobre 1975.